

Institut
national
d'histoire
de l'art



Inrap⁺

Auditorium de la galerie Colbert
Jeudi 14 et vendredi 15 février 2008

La fabrique de l'archéologie en France



La fabrique de l'archéologie en France

COLLOQUE 2008

Judi 14 février 2008

- 9h30 Accueil des participants
9h45 Ouverture
ANTOINETTE LENORMAND-ROMAIN, INHA
JEAN-PAUL DEMOULE, Inrap

Origines

- 10h Précurseurs et antiquaires
ALAIN SCHNAPP, université de Paris I
- 10h30 Les pratiques de l'archéologie et les circonstances
des découvertes (XVII^e siècle-milieu du XIX^e siècle)
PIERRE PINON, école d'Architecture de Paris-Belleville
- 11h Amateurs et sociétés savantes
CHRISTIAN LANDES, INHA
- 11h30 L'État, l'archéologie et l'archéologie dans la deuxième
moitié du XIX^e siècle
ARNAUD HUREL, Muséum national d'histoire naturelle, Paris
- 12h Du musée des Antiquités nationales en 1867 au musée
d'Archéologie nationale
LAURENT OLIVIER, musée d'Archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye
- 12h30 Discussion

De la loi Carcopino à l'archéologie de sauvetage

- 14h30 1910-1913 : l'occasion manquée d'une réglementation
des fouilles
NADIA MONTEL, Inrap
- 15h La genèse de la loi Carcopino
JEAN-PIERRE REBOUL, université de Paris I
- 15h30 La réorganisation de l'archéologie française de 1939 à la fin
des années 1960 : les conséquences de la décolonisation
EVE GRAN-AYMERICH, académie des Inscriptions et Belles-Lettres

- 16h Scandales et crises de l'archéologie dans les archives de l'INA
projection d'archives audiovisuelles
- 16h30 Les combats de l'archéologie
table ronde animée par CHRISTIAN GOUDINEAU, Collège de France

Vendredi 15 février 2008

Nouvelles problématiques, nouvelles structures

- 9h30 Le sauvetage archéologique de la vallée de l'Aisne
GINETTE AUXIETTE, Inrap, JEROME DUBOULOZ, CNRS
- 10h Le rôle des *Nouvelles de l'archéologie*
ANICK COUDART, Arizona State University et CNRS
- 10h30 Naissance de l'archéologie préventive en Rhône-Alpes
JACQUES LASFARGUES, musée Gallo-Romain de Lyon-Fourvière
- 11h L'ébauche des premiers services territoriaux
PIERRE DEMOLON, service archéologique du Douaisis
- 11h30 Le développement de l'archéologie préventive en Lorraine
VINCENT BLOUET, Drac Lorraine
- 12h La création de l'unité d'Archéologie de Saint-Denis
NICOLE MEYER-RODRIGUES, unité d'Archéologie de Saint-Denis
- 12h30 Discussion

La reconnaissance de l'archéologie préventive

- 14h30 Les fouilles du Grand-Louvre
PIERRE-JEAN TROMBETTA, Drac Île-de-France
- 15h L'élaboration de la convention de Malte
MARC GAUTHIER, inspecteur général honoraire de l'Archéologie
- 15h30 Du rapport Soustelle au rapport Demoule-Pêcheur-Poignant :
23 ans de réflexion sur l'organisation de l'archéologie
MARC-OLIVIER BARUCH, EHESS
- 16h 1973-2001 : le développement et la professionnalisation de
l'Association pour les fouilles archéologiques nationales
MARC TALON, Inrap
- 16h30 La construction d'un institut national de recherche
NICOLE POT, Inrap
- 17h Perspectives pour l'archéologie en France
JEAN-PAUL DEMOULE, Inrap
- 17h30 Discussion

La fabrique de l'archéologie en France

En France, dans un paradoxal déni du passé, les fondations de l'archéologie ont été longues à se construire.

Si, dès le milieu du XIX^e siècle, l'État français met en place des structures de recherche en Italie, en Grèce, en Égypte, en Syrie ou en Extrême-Orient, il faudra attendre 2001 pour que la France se dote d'une loi qui garantisse la « sauvegarde par l'étude » du passé de son propre territoire. Pourtant, de l'abbé Cocherel qui organise le sauvetage d'une sépulture néolithique collective à Houlbec-Cocherel en 1685, à Boucher de Crèvecœur de Perthes qui révolutionne l'idée même de l'origine de l'Homme au milieu du XIX^e siècle, ou à André Leroi-Gourhan qui renouvelle l'archéologie préhistorique dans l'après-guerre, nombreuses furent les figures de la science archéologique en France.

Comment se constitue-elle à partir de la Renaissance ? Quel fut le rôle des antiquaires ? Comment fouillait-on au XIX^e siècle ? Pourquoi un musée des Antiquités nationales ? Comment la loi de 1913 sur les monuments historiques oublie-t-elle les vestiges archéologiques ? Pourquoi Vichy légifère-t-il ? Quelle est l'incidence de la décolonisation ? Qui invente l'archéologie de sauvetage ? Comment se consolide l'archéologie préventive ? Où sont les enjeux de l'archéologie aujourd'hui ?

Ce colloque contribuera à l'histoire de la discipline archéologique, de son émergence en France à partir de la Renaissance à son développement au XIX^e siècle et à sa reconnaissance légale en 1941, jusqu'à l'irruption de l'archéologie de sauvetage dans les années 1970 et à la structuration récente de l'archéologie préventive.

Précurseurs et antiquaires

Alain Schnapp, université de Paris I

L'archéologie est une invention du XIX^e siècle, mais les hommes, de tout temps, se sont intéressés à leur histoire. Les prêtres savants des pharaons, les rois érudits de Mésopotamie comme les empereurs de la Chine ancienne ont tous collecté des œuvres du passé, déchiffré des inscriptions anciennes et parfois organisé de véritables fouilles pour retrouver les traces de leurs prédécesseurs. En s'interrogeant sur les activités de ces précurseurs, de l'Antiquité la plus lointaine à l'Europe des Lumières, le but est de tenter d'éclairer le lent développement d'une passion universelle des hommes pour les traces matérielles du passé. Cette histoire plurimillénaire peut-elle expliquer certains comportements contemporains et justifier le concept même d'archéologie préventive, entendu comme une pratique de l'archéologie qui respecte l'environnement ?

Alain Schnapp, après des études d'histoire à la Sorbonne et à l'EHESS, a enseigné à l'université de Paris I et effectué des recherches dans diverses universités étrangères en tant que professeur invité (Pérouse, Naples, Heidelberg, Bâle, Stanford, Cambridge, Princeton, Los Angeles). Il a travaillé sur l'iconographie et l'histoire des images en Grèce, dirigé des fouilles en Italie du Sud et en Grèce et publié plusieurs essais sur l'histoire de l'archéologie. Il a été directeur général de l'Institut national d'histoire de l'art et anime le réseau européen « Archives de l'archéologie européenne ». Il enseigne également l'archéologie grecque à l'université de Paris I.

Quelques publications

- *L'histoire ancienne à travers cent chefs-d'œuvre de la peinture* (avec F. Lebrette), Presses de la Renaissance, Paris, 2004.
- *Guide des méthodes de l'archéologie* (avec J.-P. Demoule, F. Giligny, A. Lehoerff), La Découverte, Paris, 2002.
- *Encyclopedia of Archaeology* (T. Murray dir.), Santa Barbara, ABC-Clío, 3 vol., 2001.
- *Pierre Vidal-Naquet, un historien dans la cité* (avec F. Hartog et P. Schmitt), La Découverte, Paris, 1998.
- *Préhistoire et antiquité* (dir.), collection Histoire de l'art, vol.1, Flammarion, Paris, 1997.
- *La conquête du passé, aux origines de l'archéologie*, Carré, Paris, 1993.

Les pratiques de l'archéologie et les circonstances des découvertes (XVII^e s.-milieu XIX^e s.)

Pierre Pinon, école d'Architecture de Paris-Belleville

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, les fouilles volontaires « programmées » sont rares (celles du Châtelet à la fin du XVIII^e siècle faisant exception). L'essentiel des découvertes est fortuit. Ces découvertes sont généralement rapportées dans des monographies urbaines qui les recensent sous forme de chroniques de fouilles, plus rarement dans des petits ouvrages ou dans des articles publiés dans les quelques revues savantes existantes. Aussi, rares sont les synthèses proprement archéologiques rédigées par des antiquaires (imprimées ou restées manuscrites), même à l'échelle locale. Les circonstances de ces découvertes sont essentiellement liées, comme aujourd'hui, à des travaux : ceux des champs (défrichements, labours profonds), ceux occasionnés par la construction de routes (avant les autoroutes et les lignes de TGV) – genre dans lequel se sont illustrés les ingénieurs des Ponts et Chaussées –, et enfin les travaux des villes (avant les parkings souterrains), construction des couvents post-tridentins, édification d'enceintes bastionnées, puis destruction des enceintes du Bas-Empire quelquefois à l'origine de la fondation de sociétés savantes.

Pierre Pinon, architecte, est titulaire d'un doctorat de 3^e cycle sur « Le passage des structures architecturales antiques dans les tissus urbains médiévaux. L'exemple des théâtres et des amphithéâtres antiques en

France et en Italie » et d'un doctorat d'État sur « Pierre-Adrien Pâris (1745-1819), architecte, ou l'archéologie malgré soi ». Professeur à l'École nationale supérieure de Paris-Belleville et chercheur associé à l'INHA, il travaille sur l'histoire de l'archéologie, de l'architecture, des villes et du territoire, notamment aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Quelques publications

- *Pierre-Adrien Pâris (1745-1819), architecte, et les monuments antiques de Rome et de la Campanie*, École française de Rome, 2007.
- « Caylus et les ingénieurs », *Caylus mécène du roi. Collectionner les antiquités au XVIII^e siècle*, INHA, Paris, 2002.
- « Beaumesnil et Grignon, le dessin et la fouille », *La fascination de l'Antique, 1700-1770. Rome découverte, Rome inventée*, Musée de la civilisation gallo-romaine, Lyon, Somogy Éditions d'Art, Paris, 1998.
- « La première grande fouille archéologique moderne en France. Le Châtelet et Pierre-Clément Grignon (1772-1774) », *EVTOPIA*, 1993, II, 2, *Idea e scienza dell'antichità. Roma e l'Europa 1700-1770*, Edizioni Quasar, Roma, 1994.
- « Archéologues des Lumières : Pierre Beaumesnil et Pierre-Clément Grignon », *Les archéologues et l'archéologie*, colloque de Bourg-en-Bresse [1992], *Cæsarodunum*, t. XXVII, université de Tours, 1993.
- *La Gaule retrouvée*, collection Découvertes, Gallimard, Paris, 1991 (4^e éd. 2006).
- « Comment fouillait-on au XVIII^e et au début du XIX^e siècle ? », *Archéologia*, n° 158, 1981.

L'État, l'archéologue et l'archéologie dans la deuxième moitié du XIX^e siècle

Arnaud Hurel, Muséum national d'histoire naturelle

En France métropolitaine, dans la seconde partie du XIX^e siècle, l'enjeu essentiel de la Préhistoire est celui du sens, c'est-à-dire la capacité à « faire parler » les vestiges mis au jour. Devenus objets de sciences et dépôt patrimonial, ils sont soumis, au même titre que les gisements et l'activité de fouille, à des intérêts contradictoires : protection (notion relevant de l'intérêt général présent et à venir) contre libre disposition (fondée sur le respect de l'initiative et de la propriété privées). En effet, l'archéologie préhistorique n'a pas toujours été cette science normalisée et administrativement encadrée que nous connaissons aujourd'hui. Elle a d'abord été le domaine d'« amateurs » qui dépensaient avec passion leur temps et leur argent. Et l'archéologue aux champs n'avait alors de comptes à rendre à personne, veillant jalousement à préserver ses droits sur ses fouilles et ses collections. La concurrence était féroce, les débats vifs, les haines tenaces et la mobilisation contre l'État centralisateur farouche.

Arnaud Hurel, docteur en histoire contemporaine, est chercheur au département de préhistoire du Muséum national d'histoire naturelle. Ses travaux portent sur l'histoire des idées (XIX^e-XX^e s.), l'histoire des sciences de l'homme et en particulier l'archéologie préhistorique. Il aborde des problématiques se situant à des niveaux variés comme les politiques publiques du patrimoine, la trajectoire communautaire et personnelle des préhistoriens (réseaux, solidarités), la gestion

de la fouille et du patrimoine archéologique mis au jour, les circuits de diffusion des savoirs. Au titre de la vulgarisation scientifique, outre des articles et des conférences, il participe à des expositions nationales dont, récemment, *Sur les chemins de la préhistoire. L'abbé Breuil du Périgord à l'Afrique du Sud* (musée de L'Isle-Adam, 2006), *Néandertal. Hypothèses d'une disparition* (musée de l'Homme, 2006-2007) et *La Saga de l'Homme. L'homme exposé* (musée de l'Homme, 2007).

Quelques publications récentes

- *La France préhistorique, de 1789 à 1941*. Éditions du CNRS, Paris, 2007.
- « Emmanuel Pontremoli et l'Institut de paléontologie humaine » (avec A. Dubourg), *LHA (Livraisons en histoire de l'architecture)*, 13, 2007.
- « L'archéologue, la science, le patrimoine et... l'État », *Conflits actuels*, 18, 2006-2, juin 2007.
- « Hugo Obermaier et Henri Breuil : destins divergents », *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 2007, n° 106.
- « L'enseignement de la préhistoire : un siècle en marge de l'Université », *La Revue pour l'histoire du CNRS*, 2006, n°15.
- « La paléoanthropologie dans les Annales de Paléontologie sous l'impulsion de Marcellin Boule et Jean Piveteau » (avec M.-A. de Lumley), *Annales de Paléontologie*, 2006, vol. 92.
- « La découverte de l'homme fossile de la Chapelle-aux-Saints (1908). Pratiques de terrain, débats et représentations des Néandertaliens », *Organon*, 2005, n° 34.
- *Teilhard de Chardin en Chine : correspondance inédite (1923-1940)* (correspondance commentée et annotée avec Amélie Vialet). Editions du Muséum / Edisud, Paris, 2004.

Du musée des Antiquités nationales en 1867 au musée d'Archéologie nationale

Laurent Olivier, musée d'Archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye

Créé par Napoléon III, le musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye a, dès l'origine, pour vocation de rassembler les archives matérielles de l'évolution des cultures et des civilisations ayant précédé la formation de la France, depuis les plus lointaines origines de l'humanité jusqu'au début du Moyen Âge. En ce sens, le musée de Saint-Germain n'est pas seulement un musée d'archéologie central, c'est aussi – et surtout – un projet intellectuel pluridisciplinaire qui consiste à identifier les fondements de l'identité collective nationale et à en restituer l'histoire de la construction. Aussi, la constitution des collections du MAN est-elle engagée dans une démarche plus large, où viennent se rejoindre la sociologie, l'histoire de l'art et l'histoire tout court ; tandis que l'histoire du musée de Saint-Germain lui-même reflète les transformations des enjeux idéologiques par rapport auxquels se définissent les représentations successives de l'identité nationale française.

Laurent Olivier est conservateur du département des âges du Fer au musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye. Après des études d'archéologie et de préhistoire à l'université de Paris I, il a soutenu un Ph.D d'Archéologie à l'université de Cambridge ainsi qu'une thèse de doctorat, puis une thèse d'habilitation à l'université de Paris I. Son activité de recherche porte principalement sur l'archéologie de l'exploitation des ressources aux époques celtique et gauloise en Europe, l'histoire et

la théorie de la discipline archéologique, ainsi que sur l'archéologie du passé proche. Après la fouille d'une importante nécropole celtique des VII^e-IV^e siècles avant notre ère menée à Diarville en Meurthe-et-Moselle, ses recherches de terrain sont actuellement consacrées à l'étude du « Briquetage de la Seille », un vaste complexe proto-industriel d'extraction du sel du premier millénaire avant notre ère, situé en Lorraine, dont il poursuit l'étude dans le cadre d'un programme d'échanges franco-chinois mené avec l'université de Pékin.

Quelques publications récentes

- *L'archéologie nazie en Europe de l'Ouest* (en coll. avec Jean-Pierre Legendre et Bernadette Schnitzler). Actes du colloque international de Lyon (septembre 2004). Gollion, éditions Infolio, 2007.
- « Il faut défendre la Gaule », In : *Celtes et Gaulois : l'archéologie face à l'histoire. Celtes et Gaulois dans l'Histoire, l'historiographie et l'idéologie moderne* (Rieckhoff S. (dir.) : Actes de la table ronde de Leipzig, 16-17 juin 2005. Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, Coll. Bibracte 12/1, 2006.
- « The "Briquetage de la Seille" (Lorraine, France) : Proto-industrial Salt production in the European Iron Age (en coll. avec Jo Kovacik), *Antiquity*, 80, 109, 2006.
- « Jean-Jacques Thomasset. Le Préhistorien qui voulait faire de la Bourgogne une terre du Reich » (en coll. avec Jean-Pierre Legendre et Pierre Pion), *Antiquités nationales*, 37, 2006 (2005).
- « Wolfgang Kimmig et l'archéologie allemande en France occupée », *Antiquités nationales*, 36, 2005 (2004).
- *Le Sombre abîme du Temps : mémoire et archéologie*, Éditions du Seuil, Paris, à paraître.

1910-1913 : l'occasion manquée d'une réglementation des fouilles

Nadia Montel, Inrap

Au début du XX^e siècle, la nécessité de doter la France d'une réglementation des fouilles fait l'objet d'une véritable prise de conscience. C'est ainsi que le 25 octobre 1910, un « projet de loi relatif aux fouilles intéressant l'archéologie et la paléontologie » est déposé par le gouvernement sur le bureau de la Chambre des députés. En butte à une vaste campagne de protestation des sociétés savantes orchestrée à l'échelon national par la Société préhistorique française, ce projet ne verra pas le jour. Après avoir proposé quelques clefs d'interprétation à cet échec, nous nous intéresserons aux possibilités de protection du patrimoine archéologique offertes par la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques qui va, pendant quelques dizaines d'années encore, constituer par défaut le seul cadre réglementaire pour l'archéologie. Enfin, nous analyserons les raisons de l'abandon du projet Audiffred, dernier « sursaut » avant la guerre en faveur d'une loi sur les fouilles.

Titulaire d'un DEA d'archéologie, Nadia Montel axe ses recherches sur l'histoire et la politique de l'archéologie, en s'attachant particulièrement aux réformes de l'archéologie en France et à leurs avatars. Elle s'intéresse également aux modalités des dérives identitaires de l'archéologie, thème qu'elle a notamment abordé en étudiant les détournements idéologiques et politiques dont a fait l'objet le site de Grand Zimbabwe. À l'interface entre archéologues et aménageurs, elle travaille actuellement à l'Inrap au montage des opérations d'archéologie préventive.

Publication récente

- « La Société préhistorique française et la législation de l'archéologie en France métropolitaine: 1904-1945 », *Les Nouvelles de l'archéologie*, n° 97, 2004.

La genèse de la loi Carcopino

Jean-Pierre Rebol, université de Paris I

Quels étaient les attendus des lois Carcopino des 27 septembre 1941 et 21 janvier 1942, à l'origine de l'organisation administrative de l'archéologie française encore en vigueur, pour partie, aujourd'hui. Ces lois ont fait l'objet d'analyses très contradictoires dans l'historiographie française. Certains auteurs y voient des lois proprement vichystes (comme Laurent Olivier dans un article intitulé « L'archéologie française et le régime de Vichy » paru dans *Les Nouvelles de l'archéologie*, n° 67, 1997), d'autres des lois de circonstances (comme E. Gran-Aymerich, en 1998, dans l'ouvrage *Naissance de l'archéologie moderne, 1798-1945*. Paris, Éditions du CNRS), motivées, comme l'indiqua Carcopino lui-même lors de son procès à la Libération, par le souci de se prémunir contre les fouilles de l'occupant. On reviendra donc sur les origines de ces lois, sur les justifications avancées par Jérôme Carcopino lui-même (*Souvenirs de sept ans, 1937-1944*. Paris, Flammarion, 1953), sur leur lien à la Révolution nationale, à la lumière de quelques parallèles avec d'autres aspects de la politique culturelle du régime de Vichy.

Jean-Pierre Rebol est agrégé d'histoire, ancien élève de l'École normale supérieure, et doctorant à l'université de Paris I, sous la direction de Françoise Dumasy, en archéologie de la Gaule romaine. Il est également rattaché à l'UMR 7041, Arscan (Archéologie des sciences de l'Antiquité).

Article de l'auteur paru sur le sujet :

« Les lois Carcopino et l'archéologie sous Vichy », *Les Nouvelles de l'archéologie*, n° 106, février 2007.

La réorganisation de l'archéologie française de 1939 à la fin des années 1960 : les conséquences de la décolonisation

Ève Gran-Aymerich, académie des Inscriptions et Belles-Lettres

La période qui sépare les deux guerres mondiales est marquée par la crise patente de l'archéologie métropolitaine qui réclame des mesures nécessaires et urgentes. La création du CNRS en 1939 permet d'entreprendre la réorganisation de l'archéologie en France et à l'étranger, poursuivie au-delà de 1945 et profondément infléchie par l'accession des pays d'Afrique du Nord à l'indépendance et la disparition des mandats au Proche-Orient. Le CNRS et le ministère des Affaires étrangères sont désormais associés dans la mise en œuvre de nouvelles dispositions pour continuer d'assurer le rayonnement culturel et politique de la France.

Ève Gran-Aymerich a, ces dernières années, fait porter sa réflexion dans deux directions : l'histoire de l'archéologie en France de 1939 à la fin du processus de décolonisation, et l'exploration des correspondances entretenues, tout au long du XIX^e siècle, par les antiquisants européens, ce qui lui permet d'étudier les transferts culturels franco-allemands qui ont eu un rôle décisif dans l'élaboration des sciences de l'Antiquité. Elle privilégie actuellement les fonds personnels de D. Raoul-Rochette (1789-1854) et K.B. Hase (1780-1864) qui ont joué, à la Bibliothèque nationale et à l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, un rôle important de médiateurs, et le très riche dossier de la correspondance française de T. Mommsen (1817-1903).

Quelques publications récentes

- *Les Chercheurs de passé. 1798/1945. Aux sources de l'archéologie, 2^e édition réunie de Naissance de l'archéologie moderne. 1798-1945, et du Dictionnaire biographique d'archéologie (1798-1945),* CNRS Éditions, Paris, 2007.
- « L'abbé Breuil et les institutions de l'archéologie », catalogue de l'exposition Henri Breuil, Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq. L'Isle-Adam (Val-d'Oise), *Sur les chemins de la préhistoire. L'abbé Breuil du Périgord à l'Afrique du Sud*, Somogy, 2006.
- « L'histoire des sciences de l'Antiquité et les correspondances savantes : transferts culturels et mise en place des institutions (1797-1873) », in : *Anabases. Traditions et Réception de l'Antiquité*, n° 3 (2006).
- « La Commission des fouilles au ministère des Affaires étrangères », in : *Archéologies. Vingt ans de recherches françaises dans le monde*, Paris, ministère des Affaires étrangères, 2005.
- « L'archéologie française à l'étranger, Méditerranée, Afrique et Proche-Orient (1945-1970). Vers un nouvel équilibre », *Revue pour l'histoire du CNRS*, n° 5, novembre 2001.
- « Épigraphie française et allemande au Maghreb : entre collaboration et rivalité (1830-1914) », colloque EHES-Université d'Alger *Les relations scientifiques franco-allemandes à l'épreuve du terrain nord-africain*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, à paraître.
- *Correspondances franco-allemandes : K.B. Hase et D. Raoul-Rochette (1801-1864)*, (en coll. avec J. von Ungern-Sternberg), *Mémoires de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, à paraître.

Scandales et crises de l'archéologie dans les archives de l'INA Projection

- Les Actualités françaises : 28 avril 1948
Un ossuaire du cimetière des Innocents
- ORTF Marseille : 28 octobre 1967
La ville grecque dans le quartier de la Bourse
- TF1 : 19 octobre 1977
La loi Carcopino par Pierre Borde
- TF1 : 25 décembre 1978
Massacre sur le Campo Santo d'Orléans
- FR3 Marseille : 10 septembre 1980
Sondages à Martigues
- FR3 Auvergne : 22 août 1984
Sauvetage à la Chapelle du Pessat
- Antenne 2 : 31 octobre 1986
50 jours sous les décombres de la Maison des Examens
- FR3 Lille : 11 mars 1987
Archéologie municipale à Arras
- FR3 Bourgogne : 18 avril 1988
Sauvetage sur l'autoroute A31 à Norges
- FR3 Rhône-Alpes : 14 juin 1988
Manifestation à Lyon
- FR3 Auvergne : 1^{er} décembre 1989
Sarcophages à Coudes
- FR3 Reims : 26 janvier 1990
Inquiétude en Champagne-Ardenne
- FR3 Montpellier : 22 mars 1990
Sur les marches de la Maison Carrée à Nîmes
- France 3 Ile-de-France : 23 octobre 1995
Saccage à Maisons-Alfort
- France 3 Toulouse : 21 janvier 1997
Scandale à Rodez
- France 3 Lille : 5 mars 1997
Le château de Mathilde d'Artois à Saint-Omer
- France 3 Ile-de-France : 2 octobre 1998
12 millions de francs pour des fouilles préventives sur la Francilienne
- France 2 : 16 novembre 2002
Amendement « Garrigue » à l'Assemblée nationale
- France 3 Ile-de-France : 23 janvier 2003
Crise à l'hôpital Avicenne
- France 3 : 12 mars 2003
Refonte de la loi sur l'archéologie préventive
- France 2 : 24 avril 2003
Grève au Mont-Saint-Michel
- France 2 : 30 mai 2003
Le ministre s'engage à renflouer l'Inrap
- France 2 : 24 juin 2003
« Raffarin casse fouille ! » devant l'opéra de Paris

Réalisation Juliette Senik, montage Philippe Fontenoy
Remerciements à Brigitte Dieu et Sylvie Richard,
service du développement éducatif et culturel, INA

Les combats de l'archéologie

table ronde animée par Christian Goudineau, Collège de France

- Joëlle BURNOUF, université de Paris-I
- Marc GAUTHIER, inspecteur général honoraire de l'Archéologie
- Jean-Pierre GIRAUD, inspection générale de l'Archéologie
- Michel GRAS, École française de Rome
- Jacques LASFARGUES, Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière
- Anne-Marie ROMÉRO, journaliste
- Christophe VALLET, président du Centre des monuments nationaux

Le sauvetage archéologique de la vallée de l'Aisne

Ginette Auxiette, Inrap et Jérôme Dubouloz, CNRS

Entre le sauvetage archéologique d'urgence et l'archéologie préventive, le programme de la vallée de l'Aisne fut une passerelle emblématique, tant du point de vue conceptuel que méthodologique et organisationnel. Les nouvelles approches de terrain et méthodes documentaires, l'imbrication des fouilles dans la recherche thématique, la constitution d'une large équipe et la collaboration interinstitutionnelle furent autant d'éléments d'une entreprise scientifique originale qu'on peut apprécier à l'aune des récents développements de l'archéologie préventive. Conçu pour constituer et exploiter une base de données représentatives d'un échantillon du territoire du Bassin parisien, ce projet a conduit à des résultats exceptionnels. Autant que la trentaine de sites de référence, néolithiques et protohistoriques, découverts et fouillés dans cette petite région, la mise en évidence de la trame générale des occupations par la découverte de nombreuses autres installations signale bien la « productivité » de cette aventure scientifique et organisationnelle.

Archéologue et archéozoologue, Ginette Auxiette est docteur en archéologie (1994) et ingénieur à l'Inrap. Sa formation repose sur une pratique de l'archéologie préventive et de sauvetage, essentiellement en contexte rural, durant plus de deux décennies. Depuis 1987, son implication dans la recherche, au sein de l'UMR 7041, équipe « Protohistoire européenne » (MAE, Nanterre), s'est particulièrement attachée à la gestion et aux pratiques alimentaires au cours du dernier millénaire avant notre ère, dans la moitié nord

de la France. Ce décryptage permet d'aborder, d'une façon originale, le statut des sites et le système d'habitat protohistorique.

Archéologue et préhistorien, Jérôme Dubouloz est docteur en archéologie (1989) et chargé de recherches au CNRS. Fortement impliqué dans l'archéologie préventive et de sauvetage durant près de trois décennies, il développe au sein de l'UMR 7041, équipe « Protohistoire européenne » (MAE, Nanterre), ses recherches sur l'histoire culturelle, paléoéconomique et paléodémographique durant le Néolithique.

Quelques publications

- Auxiette G., Hachem L. Une histoire des bovinés durant les six millénaires précédant notre ère : l'exemple de la vallée de l'Aisne et de la Vesle (France). *Ethnozootechnie*, n° 79, 2007.
- *Vallée de l'Aisne : cinq années de fouilles protohistoriques*. *Revue archéologique de Picardie*, N° spécial, 1982.
- Collectif : *Archéologie d'une vallée – La vallée de l'Aisne des derniers chasseurs-cueilleurs au premier royaume de France*. Soissons, Association pour le développement du Musée de Soissons, 1991.
- Dubouloz J. Évaluation des méthodes de diagnostic : simulations sur des sites de l'Aisne. *Les Nouvelles de l'archéologie*, n° 91, 2003.
- Dubouloz J. et al. « La recherche archéologique sur le Néolithique en Picardie », in : *La Recherche archéologique en Picardie : bilans et perspectives*. *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, 2005.
- Plateaux M. « Approche régionale et différences d'échelle d'observation pour l'étude du Néolithique et du Chalcolithique du nord de la France. L'exemple de la vallée de l'Aisne », in : Fiches J.-L. et Van der Leeuw S. E. *Archéologie et espaces, X^e Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire*, Antibes, Octobre 1989, APDCA, 1990.

Le rôle des *Nouvelles de l'archéologie*

Anick Coudart, Arizona State University et CNRS

Il y a 30 ans, un groupe de chercheurs s'était donné pour mission de contribuer à la construction de l'archéologie métropolitaine française. Le support et l'outil de cette immodeste ambition fut une revue scientifique, informative et militante – *Les Nouvelles de l'archéologie* – que d'aucuns ont plus tard qualifiée d'institution. À côté de dossiers scientifiques de pointe, chaque numéro centralisait une somme d'informations quasi inaccessibles en ces temps pré-Internet. La revue fut une tribune de discussions. Pendant vingt-cinq ans, ses éditoriaux et son contenu ont rendu compte de l'actualité et de la politique de l'archéologie. Elle fut de tous les débats et de tous les combats, tant dans la construction de l'archéologie préventive, qu'au CNRS, au ministère de la Culture, dans les universités et les collectivités territoriales. Cette publication a-t-elle infléchi la politique émergente de l'archéologie française ? Qu'en est-il aujourd'hui ?

Anick Coudart est directeur de recherches au CNRS, *Adjunct Professor* à l'Arizona State University et est régulièrement invitée dans diverses universités étrangères. Elle dirige par ailleurs de nombreux projets pluridisciplinaires (CNRS, ministères de la Culture, de la Recherche et des Affaires

étrangères, National Geographic Society) et est ancien membre du comité national du CNRS et du Conseil national des universités. Spécialiste du Néolithique européen et ethnoarchéologue (Nouvelle-Guinée, Mexique, Amérique du Nord), elle a codirigé pendant plus de vingt ans le programme de la vallée de l'Aisne, fondé sur l'archéologie préventive. Après avoir étudié les rapports « espace domestique – normes culturelles », elle se consacre actuellement aux processus de construction identitaire et à la différence des approches anthropologiques européennes et nord-américaines. Elle a, de 1982 à 2001, dirigé la revue *Les Nouvelles de l'archéologie*.

Quelques publications

- *L'archéologie de la France rurale de la préhistoire aux temps modernes*, Paris, Éditions Belin, 1986.
- *Architecture et société néolithique. L'uniformité et la variance de la maison danubienne*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 1998 (DAF n° 67).
- *Habitat et Société*, Antibes, Éditions APDCA, 1999.
- *Constructing Identity*, Cambridge University Press, sous presse.

Anick Coudart a par ailleurs publié plus de soixante articles en rapport avec ses différents thèmes de recherche, ainsi qu'une douzaine d'articles synthétiques sur la politique de la recherche, sans compter de nombreux éditoriaux de la revue *Les Nouvelles de l'Archéologie*.

Naissance de l'archéologie préventive en Rhône-Alpes

Jacques Lasfargues, Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière

Les années 1970 se sont caractérisées en France par des destructions importantes de sites archéologiques, et notamment à Lyon. Elles y ont provoqué, comme ailleurs, des réactions de la presse locale ainsi que des citoyens, par le relais d'associations. Les contacts avec les promoteurs et certaines expériences ont fait émerger des solutions à ces problèmes en organisant l'information des aménageurs et des archéologues, en définissant le plus précisément et le plus précocement possible la durée et les coûts des fouilles indispensables.

En juin 1979 apparaît, peut-être pour la première fois, l'expression « archéologie préventive ». Mais cette évolution nécessaire n'a été que le fruit d'un peu de bon sens.

Jacques Lasfargues est conservateur des musées archéologiques de Lyon et de Saint-Romain-en-Gal, depuis 1999, et directeur du pôle archéologie du conseil général du Rhône. Auparavant, il a été conservateur du musée gallo-romain de Lyon (1969-1974), directeur des Antiquités historiques de la région Rhône-Alpes (1979-1989), chargé de mission d'inspection générale de l'archéologie (1988-1995).

Quelques publications

- *Lugdunum*, Lyon, EMCC, 2003, collection « Des objets qui racontent l'histoire ».
- *Lugdunum avant Lyon, Lyon 25 siècles de confluence*, Paris, Imprimerie nationale, 2001.

L'ébauche des premiers services territoriaux

Pierre Demolon, service archéologique du Douaisis

Les premiers services, nés de volontés politiques locales, apparaissent surtout dans les années 1980, faisant parfois suite à des prises de conscience des destructions massives de la reconstruction d'après guerre. Ils sont essentiellement tournés vers l'animation et la valorisation et sont attachés à des musées. Leur aire d'action est limitée et les fouilles relèvent plus de la programmation que du « sauvetage ». Quand ces services s'engagent dans des opérations préventives, ils se dotent souvent de structures parallèles associatives, à l'image de l'Afan pour les services de l'État. Leur développement est lent à se mettre en place, notamment en raison d'une politique variable de l'État face à ces services territoriaux. En 2001 puis en 2003, la loi reconnaît officiellement l'intérêt des services territoriaux et leur donne la possibilité d'intervenir en archéologie préventive. Néanmoins, la moitié seulement des services existants demande à être agréée et, en 2008, le nombre de créations reste encore assez modeste. Ils introduisent une notion fondamentale en archéologie, y compris préventive, qui est la proximité et l'analyse dans le détail d'un terroir. Ils deviennent, là où ils sont importants et réactifs, des vecteurs du développement économique local.

Pierre Demolon est directeur du service archéologique de la communauté

d'agglomération du Douaisis, après avoir été responsable du service archéologique municipal de la ville de Douai.

Quelques publications

- *La nécropole mérovingienne de Hordain*, Douai, 2006.
- « Contribution de l'archéologie des collectivités territoriales à l'archéologie préventive », Journée d'étude sur l'archéologie préventive organisée par le CNFPT, Mâcon, le 16 avril 2004. État de la question, Site Internet de l'ANACT, novembre 2004.
- « Douai : de la campagne à la ville médiévale » (avec Louis E. et Willot J.-M.), *Dossiers de l'Archéologie*, n° 250, février 2002 (La France explore son passé depuis 30 ans).
- *Stratégies de chantiers. Législation(s), Techniques de l'archéologie*, université d'Artois, SEPIA, 2002.
- *Conserver ou détruire les vestiges archéologiques. La Carte archéologique. L'archéologie dans l'aménagement du territoire*, (coord. avec Drocourt D.) Actes des quatrième et cinquième rencontres nationales de l'archéologie, Montpellier 8, 9 et 10 avril 1992, Marseille 19, 20 et 21 octobre 1993.

La création de l'unité d'Archéologie de Saint-Denis

Nicole Meyer-Rodrigues, unité d'Archéologie de Saint-Denis

Ce service municipal a été créé en 1982 afin d'inscrire dans la durée l'action de l'équipe de recherche qui, sous la conduite d'Olivier Meyer, effectuait depuis 1973 une vaste opération d'archéologie préventive dans le quartier de la basilique. Depuis 1995, l'unité d'Archéologie a étendu ses investigations à l'ensemble du territoire communal créant ainsi, au fil des années, un maillage archéologique territorial. Très tôt impliqué dans les questions de conservation préventive et de gestion du mobilier découvert, ce service a constitué un important fonds documentaire sur la culture matérielle au Moyen Âge. Saint-Denis est l'un de ces sites urbains qui ont accompagné le développement de l'archéologie française métropolitaine et sa professionnalisation. Ici, la relative stabilité d'une équipe et son profond ancrage dans le territoire ont permis de prolonger le travail scientifique par une démarche de socialisation innovante destinée à un large public.

Nicole Meyer-Rodrigues est la directrice de l'unité d'Archéologie de la ville de Saint-Denis. Elle a fait partie des premiers archéologues recrutés par les organismes d'aménagement dans les années 1970. Depuis ses débuts, elle n'a jamais quitté le territoire de Saint-Denis, où son engagement pour une archéologie territoriale, actrice de la dynamique locale, ne s'est jamais démenti.

Elle a dirigé ou participé à la réalisation d'expositions telles que *Basilique Secrète*, en 2004 ou de publications telle que *Saint-Denis, une ville au Moyen Âge* (avec M. Wyss) ; cette publication électronique s'appuie sur la remarquable documentation constituée depuis les années 1970 par l'unité d'Archéologie et témoigne de la politique du patrimoine qui a accompagné la rénovation urbaine mais aussi de la collaboration exemplaire entre la ville et les services de l'État.

Quelques publications

- « Cuir et peaux à Saint-Denis au croisement des sources écrites et des données archéologiques », *Les Dossiers d'archéologie*, octobre 2004, n° 297.
- « Enseignes de pèlerinage », *Les Dossiers d'archéologie*, octobre 2004, n° 297.
- « Objets archéologiques », *Les Dossiers d'archéologie*, octobre 2004, n° 297.

Les fouilles du Grand-Louvre

Pierre-Jean Trombetta, Drac Île-de-France

La fouille de la cour Napoléon du Louvre arrive à un moment clé de l'évolution de l'archéologie préventive française. Précédée depuis quelques années par des opérations en milieu urbain de moindre durée et de moindre coût, dans la région Centre (Tours, Blois, Orléans...), à Lyon, en banlieue parisienne (Saint-Denis), la fouille va devoir son existence à une triple situation politique : nationale, locale et culturelle. Cela permettra la mise en place, malgré quelques réticences et oppositions (scientifiques et/ou politiques), du plus grand chantier d'archéologie urbaine jamais réalisé en France à cette date. Pour 52 millions de francs, en deux ans, une équipe variant entre cent et deux cent cinquante personnes va explorer totalement plus de 25000 m² dans d'excellentes conditions techniques et scientifiques.

Quelques erreurs de départ, dues à notre « inexpérience » (l'absence d'études paléoenvironnementales dès l'origine, par exemple), seront facilement rattrapées, mais cela n'explique en rien, au final, le manque de publication de synthèse dû à une mauvaise orientation de notre part, à des conditions de travail inacceptables et à un énorme manque de moyens et de temps. La fouille a en tout cas permis, outre l'aspect scientifique, le renouvellement quantitatif et qualitatif du personnel de l'Afan, tant par le nombre que par l'excellence des cadres sortis de cette opération.

Spécialisé en archéologie urbaine, médiévale et moderne, Pierre-Jean Trombetta est ingénieur d'étude au ministère de la Culture, à la Drac d'Île-de-France, et enseigne dans les universités de Paris I et Paris IV. Titulaire d'une maîtrise sur l'architecture gothique du XIV^e siècle, il s'est penché sur de multiples sujets allant du matériel de broyage néolithique, à la numismatique, en passant par la littérature et l'archéologie. Après une série d'emplois temporaires dans l'enseignement de l'histoire de l'art et sur divers chantiers de fouilles archéologiques, il prend la direction du travail de terrain des fouilles de la cour Napoléon du Grand-Louvre en 1983. Intégré au ministère de la Culture en 1985, il a assuré la direction ou la codirection d'un certain nombre de chantiers urbains : la cour Marly au Louvre, les guichets du Louvre, la partie haute du jardin des Tuileries...

Quelques publications récentes

- « 1980-2005 : les apports de l'archéologie préventive à la connaissance du Paris moderne (XVI^e-XVIII^e s.) » (avec D. Derieux), *L'archéologie préventive dans le monde*, Paris, Éditions La Découverte-Inrap, 2007 (collection « Recherches »).
- « Une redécouverte majeure : Bernard Palissy », *La France archéologique. Vingt ans d'aménagements et de découvertes*, Paris, Hazan-Inrap, 2004.
- « Archéologie du plus récent que l'ancien (XVI^e-XXI^e s.) », dossier : l'archéologie moderne et contemporaine, *Les Nouvelles de l'archéologie*, n° 96, 2004.

L'élaboration de la convention de Malte

Marc Gauthier, inspecteur général honoraire de l'Archéologie

Sans tenir compte des textes internationaux antérieurs qui en forment l'assise, l'élaboration de la convention de Malte a demandé huit ans, entre une première réunion internationale tenue à Florence en 1984 et la signature du texte définitif en 1992, à La Valette. Quinze réunions d'experts au Conseil de l'Europe, à Strasbourg, ou dans des colloques organisés à Florence, Nice, Coimbra et La Valette ont permis de passer d'une simple « Recommandation » en 1989, document incitant simplement à mieux respecter les apports de l'archéologie, à une « Convention », en 1992, texte beaucoup plus contraignant pour les pays signataires. Cette évolution traduit aussi un changement profond dans la conception du patrimoine archéologique : d'une archéologie de l'objet, on passe à une archéologie de la connaissance où les fouilles ne sont plus que l'une des activités scientifiques qui constituent la recherche archéologique. Cette convention traduit aussi la prise en compte des menaces induites par les grands projets d'aménagement sur les sites archéologiques qu'ils révèlent et détruisent, alors que, dans les décennies précédentes, les fouilles clandestines étaient considérées comme les pires menaces.

Marc Gauthier est, depuis août 2002, président du Comité scientifique international de la grotte de Lascaux. Titulaire d'une maîtrise en

histoire de l'art et archéologie, il fut directeur régional des Antiquités en région Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur avant d'être conservateur général du Patrimoine, responsable de l'Inspection générale de l'Archéologie, au ministère de la Culture, puis président de la conférence des directeurs des Antiquités. Entre 2000 et 2003, il fut expert auprès de la Commission européenne pour les questions de Patrimoine, à Bruxelles.

Quelques publications

- « Stratégies dans le domaine de l'archéologie préventive en milieu urbain » (avec Patrick Monod). *Actes de la 4^e Commission européenne pour la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel (Strasbourg 2000)*, Strasbourg, 2002.
- *La recherche archéologique en France*, Regards sur l'actualité, Paris, La Documentation française, mars 1998, n° 239.
- « L'Association pour les fouilles archéologiques nationales (AFAN) », rapport au ministre de la Culture (avec Maurice Méda), *Les Nouvelles de l'archéologie*, Paris, 1996.
- « Le cadre législatif et réglementaire de la recherche archéologique en France. Propositions d'orientation », rapport au ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale et de la Culture, *Les Nouvelles de l'archéologie*, Paris, 1994, n° 57.
- « Rapport sur le contrôle scientifique de la recherche archéologique en France », *Les Nouvelles de l'archéologie*, Paris, 1993, n° 51.

Du rapport Soustelle au rapport Demoule-Pêcheur-Poignant : 23 ans de réflexion sur l'organisation de l'archéologie

Marc-Olivier Baruch, EHESS

Dès l'après-guerre, les archives audiovisuelles témoignent d'une prise de conscience des destructions du patrimoine archéologique (ossuaire du cimetière des Innocents à Paris en 1948, vestiges grecs de la Bourse à Marseille en 1967, cimetière du Campo Santo d'Orléans en 1978), mais l'État est relativement mal outillé pour y faire face. En 1974, Jacques Chirac, chef du gouvernement, commande un rapport à Jacques Soustelle, qui sera le premier d'une vaste cohorte d'éminents médecins appelés au chevet de l'archéologie en France. Qu'ils soient scientifiques ou hauts fonctionnaires de la meilleure eau, tous poseront un diagnostic similaire, quitte à en tirer des propositions thérapeutiques différenciées. Sans doute le patient était-il solide, car il fallut attendre plus de vingt ans avant que l'État ne se décide à agir. Il est vrai que le point de non-retour avait été atteint avec l'avis du Conseil de la concurrence émis en 1998, cristalliseur d'une des plus graves crises qu'aient connues le secteur (crises elles-mêmes presque aussi nombreuses que les rapports évoqués ci-dessus). Comme on le sait, c'est la loi du 17 janvier 2001 qui transforma l'essai du rapport Demoule-Pêcheur-Poignant, remis en novembre 1998. En s'appuyant sur cette abondante littérature administrative – dont la répétitivité même fait sens – on rappellera les principales solutions proposées et leur évolution sur près de trois décennies.

Tenter de saisir les raisons pour lesquelles, un paysage juridique et institutionnel unanimement considéré comme imparfait resta pratiquement inchangé pendant soixante ans (1941-2001) conduit nécessairement à s'interroger sur l'étrange langueur qui habite parfois l'État face à sa propre réforme.

Marc-Olivier Baruch est ancien élève de l'École polytechnique et de l'ÉNA. Après avoir occupé depuis 1981 diverses fonctions au ministère de l'Éducation nationale, au ministère de la Culture et au sein d'un cabinet ministériel, il rejoint en 1997 le CNRS en qualité de chercheur en histoire contemporaine. Il est élu en 2003 directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Ses travaux portent sur l'histoire politique de l'administration française au XX^e siècle, notamment durant la Seconde Guerre mondiale.

Quelques publications récentes

- Dossier « Généalogies de la réforme de l'État » (dir. avec Philippe Bezes), *Revue française d'administration publique*, n° 120, 2006.
- « La gauche et l'État », in : J.-J. Becker, G. Candar (dir.), *Histoire des gauches en France, vol. 2, XX^e siècle : à l'épreuve de l'histoire*, La Découverte, 2004.
- *Une poignée de misérables : l'épuration de la société française après la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Fayard, 2003.
- *Serviteurs de l'État : une histoire politique de l'administration française, 1875-1945* (avec V. Duclert), Paris, La Découverte, 2000.

1973-2001 : le développement et la professionnalisation de l'Association pour les fouilles archéologiques nationales

Marc Talon, Inrap

L'Afan, association créée en 1973 par le ministère de la Culture, a vu ses salariés, droits et obligations transférés à l'Inrap en 2002. Mais ce n'est qu'à partir du début des années 1990 que l'on constate une volonté de développement contrôlé et de professionnalisation de cette association. À cette époque, on passe de la notion de personnels « hors statuts » à la notion de contractuels que l'on reconnaît maintenant comme indispensables à la bonne marche de l'archéologie devenue préventive. La réforme de l'association, après moult rapports et études, est accompagnée de la mise en place d'un certain nombre d'instances (comité d'entreprise, d'hygiène et de sécurité), d'une politique de formation et de communication interne et, surtout, de l'intégration dès 1992 des premiers CDD en CDI. Cette évolution est issue des mouvements sociaux qui s'appuyaient sur les personnels stabilisés momentanément sur certains chantiers archéologiques, comme le Grand-Louvre, l'autoroute A5 ou le TGV Nord, qui ont été professionnellement et socialement structurants. En région, au rythme de l'apparition de politiques locales d'archéologie préventive ou de la réalisation de grands travaux, le territoire a peu à peu vu son maillage professionnel s'élaborer, la loi de 2001 permettant aux retardataires de compléter la carte de France constatée aujourd'hui.

Spécialiste de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer, Marc Talon est directeur de l'interrégion

Nord-Picardie à l'Inrap. Titulaire d'un DEA de Préhistoire, Ethnologie et Anthropologie de l'université de Paris I, il a débuté à l'Afan en 1981. Après avoir été archéologue municipal de Noyon de 1985 à 1988 et mis en place un programme archéologique sur les sablières de la moyenne vallée de l'Oise, il a été coordinateur du TGV Nord de 1988 à 1990 avant de développer un programme de suivi des travaux d'aménagement dans la région de Compiègne.

Quelques publications récentes

- *L'âge du Bronze du Nord-Ouest de la France dans le contexte européen occidental*, actes du colloque de Lille en 2000 (avec J. Bourgeois), Paris, CTHS, 2005.
- *La Recherche archéologique en Picardie : bilans et perspectives*, ouvrage collectif publié dans la *Revue archéologique de Picardie*, n° 3-4, 2004.
- « La transition de l'âge du Bronze à l'âge du Fer en Picardie » (avec P. Brun, N. Buchez, P. Le Guen), *Le Nord-Ouest du Bassin parisien à la fin de l'âge du Bronze et au début de l'âge du Bronze et au début de l'âge du Fer. Identités et influences*, table ronde de Rouen 2005, n° spécial de la *Revue archéologique de l'Ouest*, à paraître.
- « Ordres et désordres dans l'économie des sociétés durant l'âge du Bronze en France » (avec L. Carozza, C. Marcigny), in : Bartelheim M. et Stäuble H. dir. *The Economic Bases of the Second Millennium in Prehistoric Europe. Die wirtschaftlichen Grundlagen des 2. Jahrtausends im prähistorischen Europa*, Forschungen zur Archäometrie und Altertumswissenschaft, à paraître.
- « Sur les rives de la Manche. Qu'en est-il du passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer ? », *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer (X^e-VII^e siècle av. J.-C.)*, actes du colloque international APRAB-AFEAF de Saint-Romain-en Gal 2005, *Revue archéologique de l'Est*, à paraître.

La construction d'un institut national de recherche

Nicole Pot, Inrap

Votée par le Parlement dans le cadre de la loi sur l'archéologie préventive de janvier 2001, la création de l'Inrap a été effective en février 2002. Pour autant, la seule transformation juridique de l'Association pour les fouilles archéologiques nationales n'épuisait pas le sujet. Si l'Inrap héritait d'une expérience sans équivalent en matière de diagnostic et de fouille, acquise par ses équipes au cours des décennies 1980 et 1990, l'institut était créé sans moyens nouveaux, mais avec de nouvelles missions de recherche et de diffusion culturelle. Dès sa naissance, il a été confronté à une grave crise financière, politique et sociale qui trouvera son terme dans les modifications successives de la loi en 2003 et 2004. Il a pu, depuis, entreprendre la construction des structures d'un institut de recherche et se doter d'outils d'organisation à la mesure de l'activité d'un établissement public qui regroupe près de 1 700 archéologues. Avec un minimum de recul, il est intéressant de revenir sur les obstacles rencontrés – hétérogénéité de pratiques héritées d'une organisation très éclatée, complexité de la transformation d'une structure associative en établissement public, résistances d'une partie de la communauté scientifique devant l'émergence d'un nouvel acteur, incompréhension de certains élus et aménageurs confrontés à de nouvelles contraintes... – et de mesurer, dans un paysage législatif et institutionnel

relativement clarifié, les progrès accomplis notamment à travers la mise en œuvre d'une politique scientifique et d'une politique culturelle, et d'initiatives internationales nouvelles.

Agrégée de Lettres et diplômée de l'École nationale d'administration (promotion Denis Diderot), Nicole Pot est depuis 2003 directrice générale de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap). Après avoir enseigné pendant une dizaine d'années, elle a rejoint, à sa sortie de l'ENA, le ministère de l'Agriculture. Puis successivement la direction des musées de France et à la Caisse nationale des monuments historiques et des sites (1994-2000). Enfin, elle a assuré la direction générale de la Cité des sciences et de l'industrie de 2000 à 2003. Elle est notamment l'auteur d'un rapport au ministre de la Culture et de la Communication, en mai 2003, sur le rôle du ministère dans la démocratisation de l'accès à la culture.

Perspectives pour l'archéologie en France

Jean-Paul Demoule, Inrap

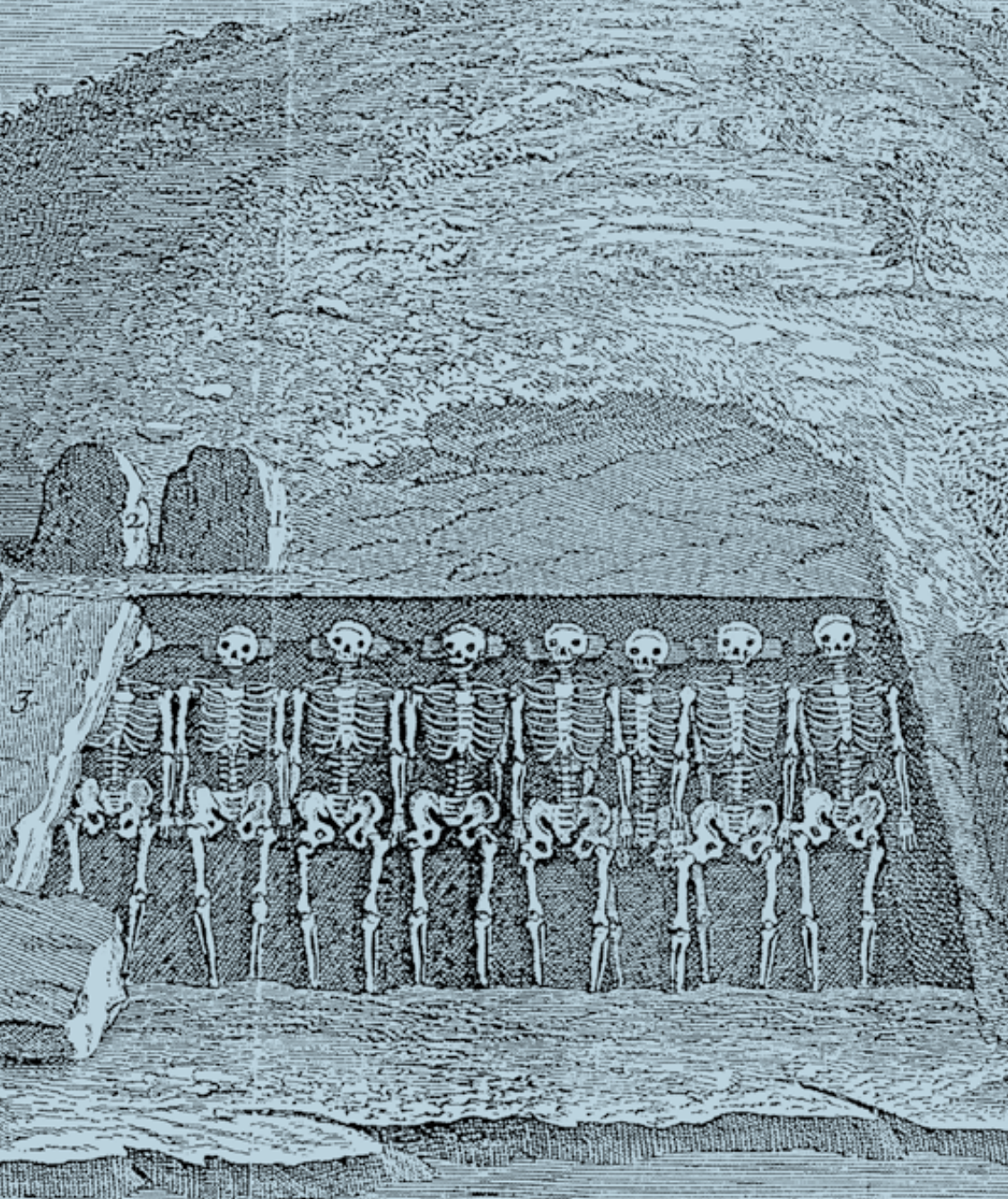
L'un des objectifs de ce colloque est, au seuil du départ de la vie active d'une génération entière d'archéologues, de constituer des archives et d'entreprendre une réflexion d'ensemble sur l'évolution radicale qu'a connue l'archéologie française dans les trois dernières décennies. Cette évolution s'ancre elle-même dans une longue histoire qui différencie, on le sait, la France de ses voisins. Les aspects politiques et institutionnels associés à la construction d'une archéologie préventive digne de ce nom ne sont pas encore totalement stabilisés ; la possible restructuration du CNRS, l'extension de la décentralisation pourraient, de nouveau, modifier substantiellement le paysage de l'archéologie. Mais, au-delà des questions institutionnelles et juridiques, il convient aussi de s'interroger sur les pratiques scientifiques. Nos connaissances ont en effet été bouleversées par le volume des données accumulées et par les nouvelles approches territoriales. Celles-ci ne sont pas toujours entrées dans les mœurs et la programmation scientifique de l'archéologie préventive en pâtit. De même, l'accumulation d'informations peut déboucher sur des approches purement analytiques et descriptives, alors que les enjeux à venir de l'archéologie sont plutôt ceux de la réflexion méthodologique et des constructions théoriques à partir du corpus des données recueillies.

Jean-Paul Demoule est depuis 2002 président de l'Institut national de recherches archéologiques préventives. Titulaire d'un doctorat de Préhistoire de l'université de Sarrebrück (Allemagne) et d'une thèse d'État

de l'université de Paris I, il a enseigné la protohistoire européenne à l'université de Paris I. Il fut l'un des organisateurs du programme de sauvetage archéologique de la vallée de l'Aisne, commencé dans les années 1970, qui fut l'une des premières opérations d'archéologie préventive systématique en France. Il a également conduit des fouilles en Grèce et en Bulgarie. Ses travaux portent sur l'apparition du Néolithique en Europe, ainsi que sur l'âge du Fer. Il s'est de plus intéressé aux relations entre archéologie, idéologie et société, et notamment dans ce cadre au « problème indo-européen ». Enfin, il s'est investi dans les questions de politique scientifique, dirigea un laboratoire du CNRS et fut l'un des artisans de la loi de 2001 sur l'archéologie préventive.

Quelques publications

- *La révolution néolithique en France*, Paris, La Découverte-Inrap, 2007 (collection « Archéologies de la France »).
- *Naissance de la Figure. L'Art du Paléolithique à l'âge du Fer*, Paris, Hazan, 2007.
- *L'archéologie, entre science et passion*, Paris, Gallimard, 2005 (collection « Découvertes »).
- *Guide des méthodes de l'archéologie* (avec F. Giligny, A. Lehoërff, A. Schnapp), Paris, La Découverte, 2005 (collection « Repères »).
- *La France archéologique. Vingt ans d'aménagements et de découvertes*, Paris, Hazan-Inrap, Paris, 2004.
- *Chronologie et société dans les nécropoles celtiques de la culture Aisne-Marne, du VI^e au III^e siècle avant notre ère*, supplément n° 15 à la *Revue archéologique de Picardie*, Amiens, 1999.
- *Les Gaulois*, Paris, Hachette, 1995.
- *La nécropole gauloise de Bucy-le-Long, La Héronnière (Aisne)* (avec S. Desenne, C. Pommepuy), Amiens, supplément à la *Revue archéologique de Picardie*, à paraître.



ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

4^e de couverture

Restitution graphique de la fouille « de sauvetage »
de la sépulture néolithique collective de Houlbec-Cocherel en
1685. Planche publiée par Le Brasseur en 1722 dans
l'*Histoire civile et ecclésiastique du comté d'Évreux*.

1^{er} de couverture

Fouille de la cour Napoléon en 1984, en préalable aux
aménagement du Grand-Louvre. © C.-P. Charniot, Inrap.